Pourquoi un composteur dans votre quartier ?

Installer un composteur dans votre quartier, c'est vous donner la possibilité de composter vos déchets, même si vous n'avez pas de jardin.

Vous pouvez ainsi contribuer à la réduction des déchets mais aussi à la production d'un engrais naturel pour votre potager partagé.

Cela participe également à la vie de votre quartier en permettant les échanges entre les résidents sur leurs pratiques.

Plus d'infos sur www.cc-sud-herault.fr
Par e-mail environnement@cc-sud-herault.fr

0 800 899 850 Service & appel gratuits

GUIDE DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

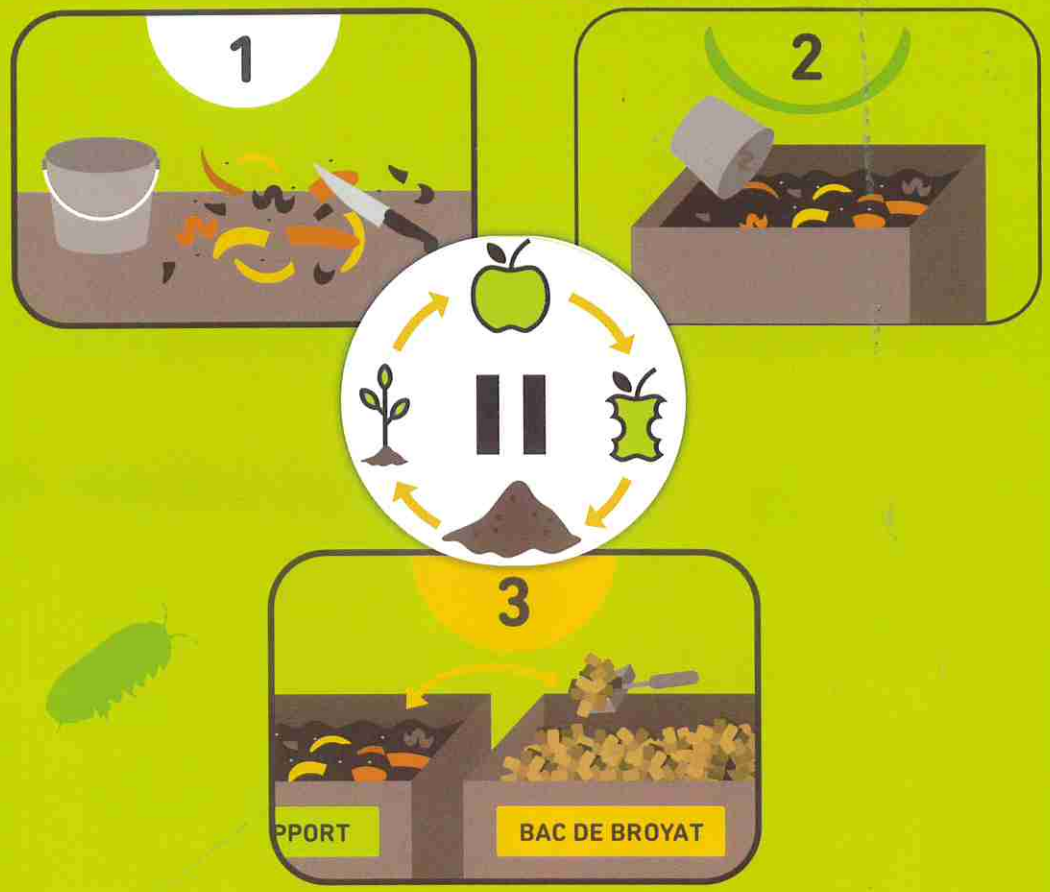

Ne les jetez plus à la poubelle, donnez une seconde vie à vos biodéchets et amenez les dans notre composteur partagé

Sud Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Qu'est ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé naturel qui permet, avec le temps et le travail de micro-organismes et de petits invertébrés, de transformer des déchets organiques au contact de l'air et de l'humidité en une sorte de terreau appelé compost.
C'est comme les feuilles mortes en automne dans la forêt elles se dégradent naturellement.

Ses intérêts :
Réduction de déchets dans la poubelle verte :
Nos poubelles débordent. Trop de déchets !
Production de compost gratuit et 100 % naturel.

Quels sont les gestes à adopter ?

Étape 1 : trier à la maison les déchets à composter et les mettre dans le bioseau ou tout autre contenant.

Étape 2 : se rendre sur le site de compostage partagé afin de déposer ses biodéchets dans le composteur collectif.

Étape 3 : à l'aide de la griffe, répartir uniformément votre dépôt en surface.

Étape 4 : recouvrir de broyat (mis à disposition sur le site).

Étape 5 : au bout d'une dizaine de mois, on tamisera le compost, et chacun pourra en avoir pour ses plantes.

Je peux
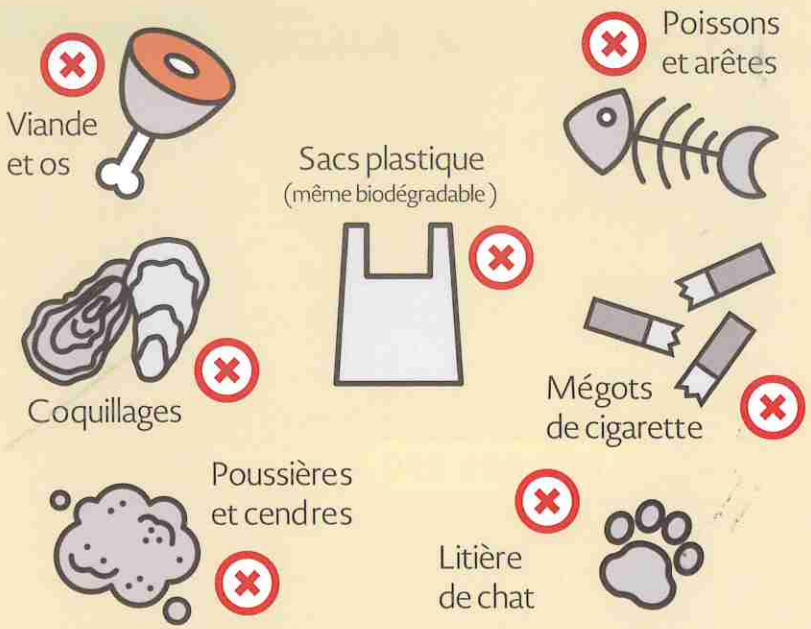
J'exclus